

L'Université des Antilles recrute un/une Directeur/trice du Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS)



L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.



L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le **pôle universitaire régional de Guadeloupe** : 4 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le **pôle universitaire régional de Martinique** : 3 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue ;
- Des **structures transversales** : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives, ...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros.

Intitulé de l'emploi

Directeur/trice du SUMPPS

Lieu de travail

Campus de Fouillole –
97157 Pointe-à-Pitre

Catégorie FPE

A+

Conditions de recrutement	Emploi ouvert aux titulaires ou contractuels
Rémunération	Statutaire
Référence de l'emploi (REFERENS/RIME/BIBLIOPHIL)	SSO01
Vacance de l'emploi	<input checked="" type="checkbox"/> Vacant <input type="checkbox"/> Susceptible d'être vacant

Quotité de travail

100 %

Prise de fonction

01/02/2023

DESCRIPTION DU POSTE

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS) est un service à vocation santé-sociale pour les étudiants inscrits à l'université. Le/la directeur/trice coordonne les actions et les ressources du SUMPPS. Une équipe pluridisciplinaire assure les missions (Psychologue, infirmière et administratifs) en lien avec les partenaires internes et externes.

Positionnement : sous l'autorité du Président de l'université.

- Organiser une veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante ;
- Effectuer au moins un examen de santé intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours de la scolarité de l'étudiant dans l'enseignement supérieur ;
- Assurer une visite médicale à tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
- Assurer le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers conformément à l'article L. 313-7 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et, du droit d'asile ;
- Contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap dans l'établissement ;
- Participer aux instances de régulation de l'hygiène et de la sécurité ;
- Impulser et coordonner des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, en jouant un rôle de conseil et de relais avec les partenaires, notamment dans le cadre du plan régional défini à l'article L. 1411-11 du code de la santé publique ;
- Développer des programmes d'études et de recherches sur la santé des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques ;
- Assurer la délivrance de médicaments ayant pour but la contraception d'urgence auprès des étudiantes ;
- Assurer la prévention des risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle ;
- Prescrire des moyens de contraception, un dépistage de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites ;
- Orienter vers des professionnels de santé pour une prise en charge adaptée ;
- Prescrire un dépistage des infections sexuellement transmissibles et, le cas échéant, leur traitement ambulatoire ;
- Assurer la
- prescription et la réalisation de la vaccination dans le respect du calendrier des vaccinations en vigueur ;
- Assurer la prescription d'un traitement de substitution nicotinique ;
- Assurer la prescription d'une radiographie du thorax ;
- Contribuer à l'organisation de la gestion de dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.

Compétences techniques :

- Disposer de connaissances médicales et cliniques des populations jeunes ;
- Connaître les risques spécifiques de ces populations ;
- Maîtriser les principales approches d'éducation/promotion de la santé chez le public étudiant ;
- Connaître le domaine du handicap, des pathologies chroniques invalidantes ;
- Connaître l'environnement universitaire ;
- Connaître l'environnement médico-social, parcours de soins, réseau de soins ;
- Exercer dans le respect de la déontologie médicale ;
- Utiliser les techniques de rédaction administratives.

Contraintes particulières de travail :

- Pic d'activité en période de rentrée universitaire.

PROFIL RECHERCHÉ

Niveau diplôme : sur titre

Inscription au conseil de l'Ordre des Médecins

Savoirs :

- Appliquer les dispositions réglementaires ;
- Assurer les activités simultanées ;
- Comprendre les principes budgétaires liés à la gestion publique d'un service ;
- Gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe ;
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité ;
- Travailler en équipe ;
- Travailler en réseau au sein de l'université, avec les services et composantes ;
- Travailler en réseau avec les structures médico-sociales externes et le réseau conventionnel de soin.

Savoir être :

- Rigueur / fiabilité
- Sens de la confidentialité
- Savoir écouter, décrypter la demande, accompagner l'utilisateur

CANDIDATURE

Renseignements sur le poste :

Madame Angéla EPAMINONDAS

chefcab@univ-antilles.fr

Envoi des candidatures :

Lettre de motivation + CV par courriel à : recrutement@univ-antilles.fr